



# SPASER

## SCHÉMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

2022-2025 DE L'ASP



## RAPPORT ANNUEL 2024



# - SOMMAIRE -

PRÉAMBULE	. 3
CONTEXTE RÈGLEMENTAIRE	. 4
ACHATS DURABLES À L'ASP - CHIFFRES CLÉS 2024	. 5
BILAN PAR AXE :	
<ul> <li>Axe 1 - Promouvoir la pratique de l'achat responsable au sein de l'Agence</li> </ul>	6
<ul> <li>Axe 2 - Faciliter l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique et lutter contre les inégalités</li> </ul>	7
<ul> <li>Axe 3 - Participer à la transition écologique, à la mise en œuvre d'un numérique responsable</li> </ul>	8
<ul> <li>Axe 4 - Garantir une commande publique responsable, équilibrée et transparente comme outil de développement économique</li> </ul>	
<ul> <li>Axe 5 - Réaliser des achats justes et économes en termes d'énergie, de ressources et de prix</li> </ul>	10



# PRÉAMBULE



'ASP est engagée dans une démarche volontariste en matière d'achats publics responsables, qui s'inscrit dans son Plan de transition écologique. Pour cela, l'Agence s'est notamment dotée d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER).

L'objectif du SPASER est double : offrir une vision globale et transversale de la fonction Achat mais également sensibiliser et mobiliser tous les acteurs autour de l'enjeu des achats publics responsables.

Le SPASER détermine les objectifs de la politique d'achats en intégrant des éléments à caractère social, qui visent à favoriser l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi, et des éléments à caractère écologique. Le SPASER doit ainsi permettre à l'Agence d'envisager et de réaliser ses achats comme un levier de la transition écologique et solidaire.

Articulé autour de 5 axes, le SPASER définit et priorise les actions à mener par thématique, fixe des objectifs et des indicateurs pour en évaluer le suivi. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un rapport annuel.

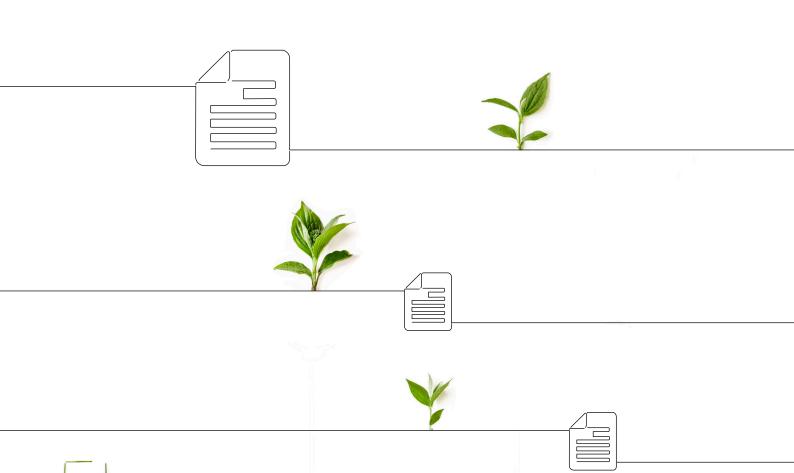
L'ASP prépare son **SPASER 2025-2027** en y intégrant les textes réglementaires récemment entrés en vigueur dans le domaine de la Commande publique et des achats : loi « Industrie Verte », circulaire « Engagements pour la transformation écologique de l'État » et plan Services publics écoresponsables. Elle reste attentive à la publication du SPASER de la Direction des achats de l'État (DAE).

# CONTEXTE **RÉGLEMENTAIRE**

En 2024, de nouvelles règles européennes et nationales sont venues renforcer la responsabilité des acheteurs publics et privés :

- → La <u>directive européenne 2024/1760 sur le devoir de vigilance</u> impose désormais aux entreprises de **mieux connaître et surveiller leurs chaînes d'approvisionnement.** Elles doivent ainsi identifier les risques sociaux et environnementaux liés à leurs achats, partager ces informations avec leurs partenaires et les rendre publiques.
- → Le <u>règlement européen pour une industrie « zéro net »</u>, entré en vigueur en juin 2024, impose aux acheteurs de **diversifier leurs sources d'approvisionnement** afin d'éviter qu'une technologie « verte » ou ses composants proviennent majoritairement d'un seul pays.
- → La <u>loi française relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire</u> (dite loi AGEC), révisée pour être plus simple à appliquer, encourage <u>l'intégration de l'économie circulaire dans la commande publique.</u> Pour l'ASP, elle concerne en particulier l'axe 3 de son SPASER, portant sur la mise en œuvre d'un numérique responsable.

Ces textes contribuent à renforcer la transparence et la résilience des achats.



# ACHATS DURABLES À L'ASP

**CHIFFRES CLÉS 2024** 

# 145 millions d'€

de dépenses via des marchés publics

97%

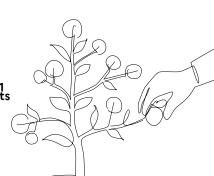
de nos marchés incluent des critères RSE\*

# DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

97 % pts
de marchés
avec une considération
environnementale

91% pts

de marchés notifiés suite à une mise en concurrence incluant un critère de choix en lien avec le développement durable



92 % pts

de marchés « numérique et système d'information » intégrant une annexe environnementale (ou RSE\*)

# DIMENSION **SOCIALE**

97% pts
de marchés avec
une considération sociale



Près de 3 fois qu'en 2023

d'insertion sociale par l'activité générées par l'exécution des marchés de l'ASP

1 parchés réservés à d

marchés réservés à des entreprises de l'économie sociale et solidaire

<sup>\*</sup> Responsabilité sociétale des entreprises



## **Promouvoir**

## la pratique de l'achat responsable au sein de l'Agence

## **OBJECTIFS**

- → Acculturer l'ensemble des acheteurs de l'ASP sur la thématique et les enjeux du développement durable pour l'Agence
- → Communiquer et intensifier l'échange d'informations

#### **INDICATEURS**

ACTIONS	2023	2024	ÉVOLUTION
Nombre de formations thématiques proposées (internes / externes)	1	3	<b>^</b>
Nombre de publications dans l'espace dédié sur la plateforme interne MyASP	7	5	<b>V</b>

#### **ACTIONS SIGNIFICATIVES 2024**

- → Participation de l'ASP à un atelier sur les stratégies des acheteurs en faveur de l'achat responsable lors de l'étape néo-aquitaine du Tour de France des clauses sociales, co-organisée par Alliance Villes Emploi et ALIENA.
- → Relais dans l'espace « Achats et marchés publics » de la plateforme interne MyASP d'informations relatives à l'achat durable : publication liée à l'indice de réparabilité, mise à disposition d'un MOOC\* sur l'achat durable et de formations proposées par l'association 3AR, etc. Plusieurs thématiques sont désormais traitées dans l'espace « Tous concernés! » de MyASP, ouvert à tous les agents.
- → Simplification des achats de formations destinées aux agents de l'ASP sur les bonnes pratiques RSE appliquées au numérique.





## **Faciliter**

l'insertion sociale des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique et lutter contre les inégalités

## **OBJECTIFS**

- → Développer et stabiliser une politique d'achats durables relative à l'insertion sociale
- → Lutter contre les discriminations à l'aide de la commande publique

### **INDICATEURS**

ACTIONS	CIBLE	2023	2024	ÉVOLUTION
% de marchés intégrant une clause sociale d'exécution obligatoire	25 %	31,25 %	41 %	<b>^</b>
% de marchés intégrant une annexe sociale dédiée	20 %	68 %	95 %	<b>^</b>
Nombre d'heures d'insertion réalisées via les marchés publics de l'ASP	-	15 891 h sur l'année	44 458 h sur l'année	<b>^</b>
		78 490 h (cumulées*)	92 508 h (cumulées*)	<b>^</b>
Nombre de marchés réservés en cours d'exécution	-	10	11	<b>^</b>

#### **ACTIONS SIGNIFICATIVES**

→ Près de 45 000 heures d'insertion sociale par l'activité générées par l'exécution des marchés de l'ASP, soit près de 3 fois plus qu'en 2023.

→ Près de 93 000 heures cumulées d'insertion sociale, générées par les 77 marchés actifs de l'ASP, depuis leur notification, un nombre d'heures en hausse de près de 18 %.

### PERSPECTIVES 2025

- → Intégrer une clause sociale aux 10 marchés stratégiques majeurs de l'Agence.
- → Définir et préparer les premiers plans de progrès sociaux à portée nationale sur les marchés SIGC\*\* de l'ASP, en collaboration avec les titulaires et les facilitatrices du guichet des clauses sociales de Limoges Métropole.



<sup>\*</sup> Nombre cumulé d'heures d'insertion sociale par l'activité, générées par les marchés publics actifs de l'ASP, depuis leur notification.

<sup>\*\*</sup> Système intégré de gestion et de contrôle.



## **Participer**

à la transition écologique, à la mise en œuvre d'un numérique responsable

## **OBJECTIFS**

- → Développer et stabiliser une politique d'achats durables relative à l'impact environnemental de nos achats
- → Pratiquer un numérique responsable

#### **INDICATEURS**

ACTIONS	CIBLE	2023	2024	ÉVOLUTION
% de marchés intégrant un critère environnemental de jugement des offres	40 %	58 %	60 %	<b>^</b>
% de marchés intégrant une annexe environnementale et/ou clause d'exécution dédiée	60 %	83 %	95 %	<b>^</b>
% de marchés « numérique et système d'information » intégrant une annexe environnementale	40 %	76 %	92 %	<b>^</b>

### **ACTIONS SIGNIFICATIVES 2024**

- → Échanges réguliers avec les titulaires des marchés de l'ASP pour intégrer aux comités de suivi stratégique des indicateurs en lien avec le développement durable.
- → Accompagnement de plusieurs titulaires de marchés dans la mise en œuvre de bilan carbone et la réalisation de compensations carbone liées aux prestations réalisées.

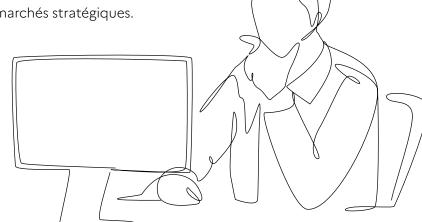
#### PERSPECTIVES 2025

→ Intégrer aux achats informatiques l'obligation de proposer du matériel disposant d'un label environnemental (équivalent TCO\*).

→ Définir et préparer les premiers plans environnementaux sur les marchés SIGC\*\* de l'ASP, en lien avec leurs titulaires.

→ Disposer des impacts carbone pour certains marchés stratégiques.

- \* Total Cost of Ownership ou coût global de possession, qui est le coût d'un bien ou d'un service pendant tout son cycle de vie.
- \*\* Système intégré de gestion et de contrôle.





## **Garantir**

une commande publique responsable, équilibrée et transparente comme outil de développement économique

### **OBJECTIFS**

- → Faciliter la pratique et l'accès aux adjudications de l'Agence pour les petites et moyennes entreprises
- → Promouvoir une commande publique accessible
- → Prévenir toute atteinte au principe d'égalité de traitement

#### **INDICATEURS**

ACTIONS	2023	2024	EVOLUTION
Temps de paiement moyen des factures adressées	30,64 jours	24,1 jours	<b>^</b>
Nombre de paiements par carte achat	0	0	=
Date de publication de la planification des achats	16/02/2024	17/03/2025	<b>V</b>
% de PME titulaires de marchés notifiés au cours de l'année	46 %	38,75 %	<b>V</b>
Nombre de rencontres sourcing	47	53	<b>^</b>

#### **ACTIONS SIGNIFICATIVES 2024**

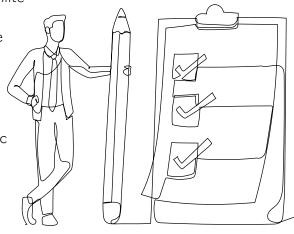
- → Poursuite de la publication des marchés à enjeux sur la plateforme Approch, portail dédié aux projets d'achats publics.
- → Organisation par l'ASP de séances vidéo pour présenter aux candidats potentiels les besoins, le contexte et les outils dans le cadre de projets informatiques complexes soumis à mise en concurrence.

→ Intégration progressive, aux procédures d'achat interne, de la démarche de contrôle interne et des nouveaux textes relatifs à la responsabilité ordonnateur / comptable.

→ Intégration progressive des préconisations de l'audit interne Achat (réalisé en 2024 par l'Inspection générale) aux procédures d'achats de l'Agence.

#### PERSPECTIVES 2025

- → Renforcer notre connaissance du tissu fournisseur en lien avec l'économie sociale et solidaire (ESS).
- → Envisager la mise en place de lots dédiés / réservés aux fournisseurs issus de l'ESS selon les projets d'achat.





## Réaliser

# des achats justes et économes en termes d'énergie, de ressources et de prix

### **OBJECTIFS**

- → Améliorer l'expression des besoins portés par les projets d'achats
- → Disposer de la meilleure offre possible
- → S'assurer d'une exécution optimale de l'achat

#### **INDICATEURS**

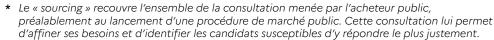
ACTIONS	2023	2024	EVOLUTION
Nombre de procédures planifiées ayant fait l'objet d'entretiens de sourcing	42 %	37 %	<b>V</b>
% de marchés ayant fait l'objet d'au moins une session de négociation	55 %	40 %	<b>V</b>
Nombre de bilans d'exécution établis	2	28	<b>^</b>

#### **ACTIONS SIGNIFICATIVES 2024**

- → Maintien de la pratique du sourcing\* dans les procédures d'achat.
- → Organisation par l'ASP de séances vidéo pour présenter aux candidats potentiels les besoins, le contexte et les outils dans le cadre de projets informatiques complexes soumis à mise en concurrence.
- → Participation de l'Agence à la rencontre « Innovation et IA » et prise de contact avec plusieurs éditeurs de solutions informatiques innovantes dont certaines ont été expérimentées (Laboratoire numérique de l'ASP) ou achetées (service Achats et marchés publics de l'ASP).
- → Développement de la communication interne autour des thématiques RSE\*\*.
- → Intégration du suivi des indicateurs RSE dans les bilans d'exécution réalisés par les titulaires des marchés de l'ASP (notamment pour les prestations intellectuelles informatiques).

#### PERSPECTIVES 2025

→ Intégration des contraintes budgétaires.



<sup>\*\*</sup> Responsabilité sociétale des entreprises.

